

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 64 (1991)

Heft: 3-4

Artikel: Riponne-Tunnel : une clé de l'urbanisme du centre-ville

Autor: Bernasconi, Fernand

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-129163>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

RIPONNE- TUNNEL

UNE CLÉ DE L'URBANISME
DU CENTRE-VILLE

L

e projet de centre administratif à Riponne-Tunnel est la pièce maîtresse d'une formidable partie d'échecs visant à revitaliser le centre de Lausanne, en mettant chacun à sa place : des habitants à la Cité, des administrations publiques et l'animation commerciale et culturelle à la Riponne. Après deux ans d'études complémentaires, l'opération gagne encore en valeur stratégique grâce à de nouveaux atouts : le projet Riponne-Tunnel offrira des logements pour étudiants et apprentis qui manquent, en centre-ville, résoudra le problème de l'accès au parking de la Riponne et permettra à la place de sortir de la léthargie où elle se trouve aujourd'hui condamnée.

DEPUIS DIX ANS : DEUX PROGRAMMES CONCERTÉS

Depuis une dizaine d'années, deux stratégies coordonnées se jouent sur l'échiquier lausannois. D'une part, l'Etat de Vaud développe un programme de restructuration des administrations cantonales, jusqu'alors dispersées et plutôt mal logées. Le 24 avril 1986, après une enquête approfondie, le Conseil d'Etat optait pour un plan de «pôles décentralisés» regroupant, chaque fois, un ou plusieurs départements complets. Riponne-Tunnel est le principal pôle maintenu en centre-ville, abritant deux administrations qui doivent rester en contact avec le public (le Département des travaux publics, de l'aménagement et des transports, et le Département de l'instruction publique et des cultes).



Plan de revitalisation de la Cité :
les immeubles anciens retournent au
logement au fur et à mesure qu'ils sont
libérés par les administrations
cantonales.

Dans 20 ans, la Cité aura retrouvé
160 logements et 400 habitants.

Administrations restant à la Cité :
il restera seulement à la Cité
la cathédrale, les écoles
et les institutions groupées
autour de la place officielle du Château.



D'autre part, il y a un demi-siècle que Lausanne déplore la transformation de la Cité en une «cité administrative», vidée de ses habitants au profit de bureaux, déserte et morne en dehors des heures de travail. Puisque les administrations cantonales partent s'installer ailleurs, les immeubles de la Cité peuvent être rendus à leur vocation première, l'habitat. Les premières études concertées pour une revitalisation de la Cité datent de 1986. Depuis lors, 18 logements ont déjà été réintroduits dans des immeubles libérés par l'administration cantonale et 28 autres sont en chantier. Il s'agit pour la plupart de logements subventionnés, aux loyers contrôlés. Le programme se poursuivra au fur et à mesure du départ des bureaux, pour rendre à la Cité un total de 400 habitants et de 140 logements. Ainsi, le projet Riponne-Tunnel conditionne directement le rétablissement d'une centaine de logements à la Cité.

Opérations réalisées	18 logements
Opérations en cours	28 logements
Opérations projetées	94 logements
Total logements retrouvés	140 logements

Cette savante permutation reconstitue un centre-ville où chacun est à sa place : les habitants dans l'environnement historique et calme de la Cité, les bureaux dans l'animation et le bruit de la Riponne. Devant l'importance de l'enjeu, c'est sans regret qu'à Riponne-Tunnel, on se résigne à la perte de 85 logements très vétustes donnant sur la rue du Tunnel, où les nuisances sonores dépassent les valeurs d'alarme fixées par la norme fédérale (OPB).

EVOLUTION D'UN PROJET

L'aménagement de l'îlot compris entre les places de la Riponne et du Tunnel est donc la clef d'une redistribution administrative et de la revitalisation de la Cité. Il a un autre enjeu stratégique majeur : la revitalisation des deux places elles-mêmes. Si la Cité est le lieu par excellence de l'habitation, on devrait trouver à la Riponne et sur la place du Tunnel l'animation et l'image d'un vrai centre urbain. On le sait, ces



L'opération Riponne-Tunnel suppose la suppression de 85 logements vétustes, exposés au bruit du trafic de la rue du Tunnel.

L'aménagement actuel des places de la Riponne et du Tunnel ne sont pas à la hauteur du centre-ville de la capitale.



espaces de construction récente (XIX^e et XX^e siècles) sont loin d'être à la hauteur de la « capitale ».

Pour trouver un projet digne du centre-ville, l'Etat a lancé un concours d'architecture, gagné en 1987 par l'architecte tessinois Luigi Snozzi, mondialement connu pour la qualité de ses aménagements urbains. Le projet relie les deux places par une cour intérieure, où un bassin rappelle la présence souterraine de la Louve. Il prévoit le maintien de la mixité de l'îlot actuel, les administrations faisant bon ménage avec des commerces, le nouveau restaurant du Lausanne-Moudon et des activités culturelles.

Sur cette base, un plan de quartier a été établi en 1989. A la demande de la nouvelle municipalité de Lausanne, les études se sont poursuivies. La concertation a été positive : grâce à ses qualités de souplesse, le projet Snozzi a tenu ses promesses en intégrant trois nouveaux atouts majeurs.

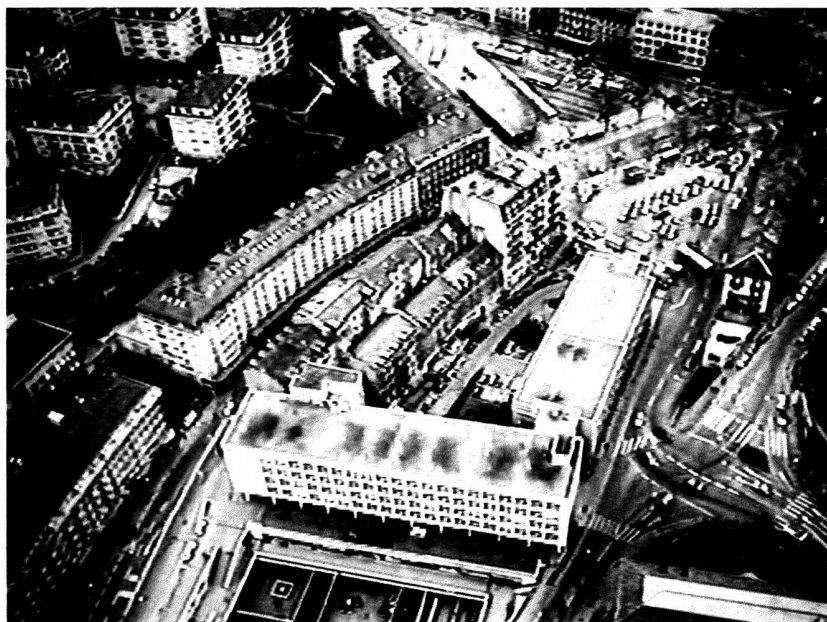
DES LOGEMENTS POUR 75 ÉTUDIANTS ET APPRENTIS

En 1989, le projet prévoyait l'installation de 15 à 20 logements en attique sur la place de la Riponne et la rue de l'Université. On pouvait raisonnablement s'interroger sur le type de demande à laquelle ces logements allaient répondre. En concertation avec la Ville de Lausanne, cet aspect du projet a été approfondi. Qui manquait le plus de logements en centre-ville, à proximité immédiate de la Cité et du cœur de la vie urbaine ? La question posée, la réponse s'imposait : les étudiants et les apprentis.

Aujourd'hui, l'opération Riponne-Tunnel ne conditionne pas seulement le retour au logement d'immeubles anciens à la Cité : sur place, elle crée des logements pour 75 étudiants et apprentis, en convertissant deux étages de bureaux de l'immeuble donnant sur la rue de l'Université et en lui ajoutant éventuellement un attique.

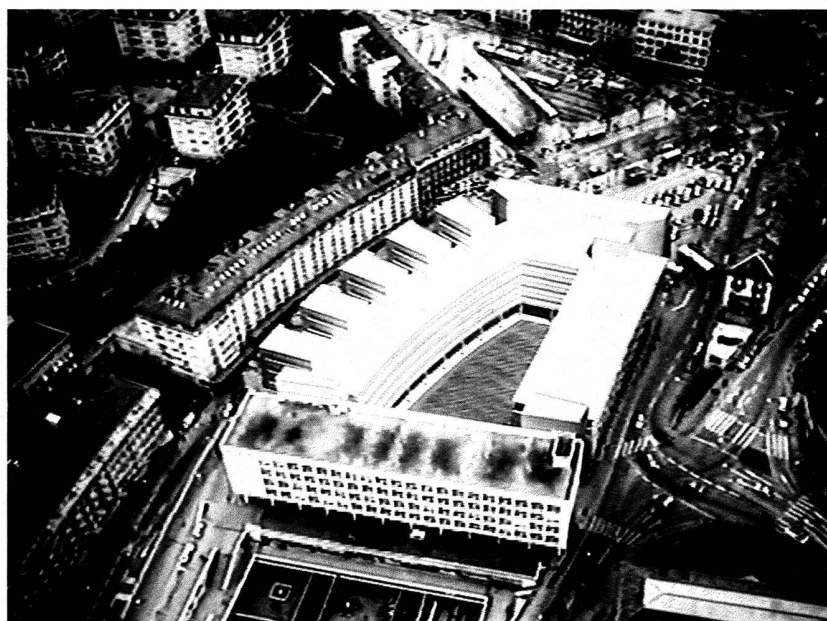
LA SOLUTION POUR L'ACCÈS AU PARKING DE LA RIPONNE

Dès le départ, le projet Snozzi prévoyait d'utiliser la place du Tunnel pour accéder à un nouveau parking administratif et commercial (250 places en sous-sol). Mais en 1989, dans l'attente de projets plus précis pour l'aménagement de la place (circulation, futur métro, piétons, etc.), le



L'îlot Riponne-Tunnel en 1989

*Le projet Snozzi en 1991
(vidéo-simulation).*



plan de quartier envisageait une utilisation provisoire de l'actuel accès au parking de la Riponne. Or, comme chacun sait, cet accès fonctionne mal, tout en grévant la place d'une circulation de transit contraire à sa vocation piétonne.

Après deux ans d'études complémentaires, l'Etat et la Ville sont parvenus à une solution qui résoud non seulement le problème du parking administratif, mais surtout l'imbroglio du parking public de la Riponne. Dès le chantier de Riponne-Tunnel, une rampe sera construite sur la place du Tunnel, donnant accès aux sous-sol du bâtiment administratif. Cette rampe se prolongera en sous-sol pour servir aussi d'accès au parking public de la Riponne. Les avantages sont décisifs : relié au parking public, le parking administratif sera utilisable par le public en dehors des heures de travail, notamment le samedi; le trafic d'entrée et de sortie à la Riponne se branchera directement sur le trafic nord de l'agglomération; et la place de la Riponne sera déchargée de sa plus lourde hypothèque actuelle, le trafic automobile entre la rue de l'Université et le parking.

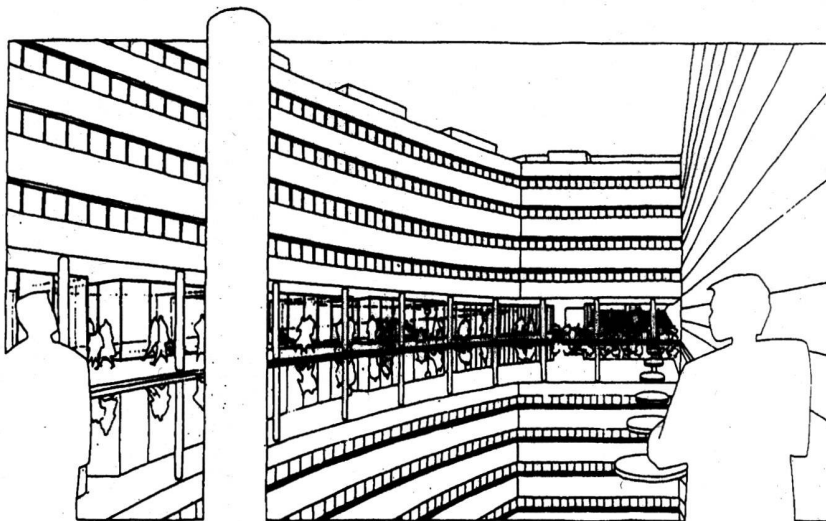
UN AVENIR POUR DEUX PLACES

Le nouveau dispositif d'accès aux parkings de la Riponne laisse toute liberté pour un aménagement ultérieur de la place du Tunnel, qui a une vocation d'interface entre divers modes de transports :

- la circulation automobile : transit, accès, éventuel parking souterrain
- les transports publics, et notamment la station d'un éventuel métro Lausanne-Gare prolongé
- les flux piétonniers, promis à s'intensifier grâce à la liaison avec la place de la Riponne et à la présence du nouvel immeuble administratif.

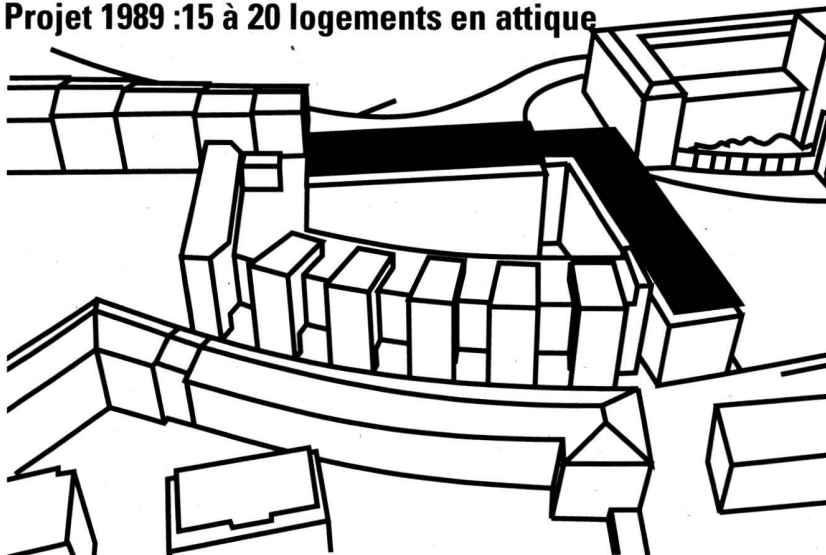
Conformément à l'intention initiale du projet Snozzi, la place du Tunnel affirmera progressivement l'image d'une «porte d'entrée» du centre-ville. Le «nœud gordien» des circulations se trouvant reporté à la place du Tunnel, la place de la Riponne se trouve libre de réaliser ses potentialités.

En 1989, le projet prévoyait la création de 15 à 20 logements en attique. Aujourd'hui, le projet intègre des logements pour 75 étudiants et apprentis, en reconvertissant deux étages de bureaux et en ajoutant un attique à l'immeuble donnant sur la rue de l'Université.

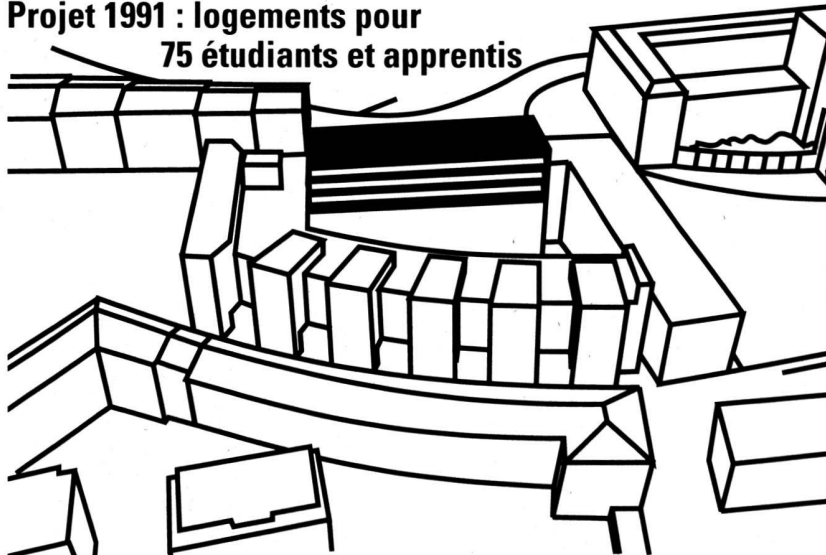


Projet Snozzi : la cour publique, plate-forme intermédiaire entre les places de la Riponne et du Tunnel. Dessin L. Snozzi, architecte.

Projet 1989 : 15 à 20 logements en attique



Projet 1991 : logements pour 75 étudiants et apprentis



Elles sont nombreuses :

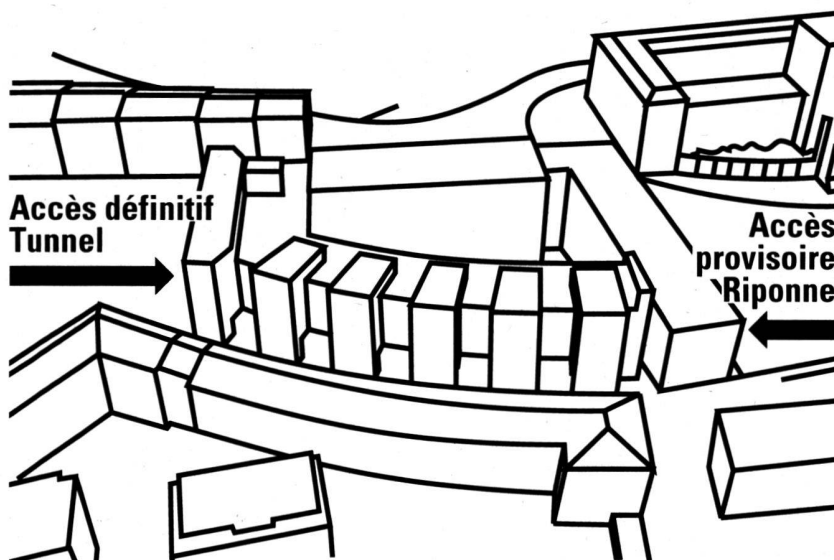
- ce vaste espace urbain appartiendra aux piétons
- la refonte des accès au parking existant sera l'occasion de redéfinir le côté longeant la rue du Tunnel, en liaison avec le nouvel immeuble administratif Riponne-Tunnel et le Palais de Rumine qui lui fait face;
- dès lors, la place sera libre pour des aménagements de surface et d'édifices réalisant enfin la vocation culturelle de la place.

À CONDITION QUE...

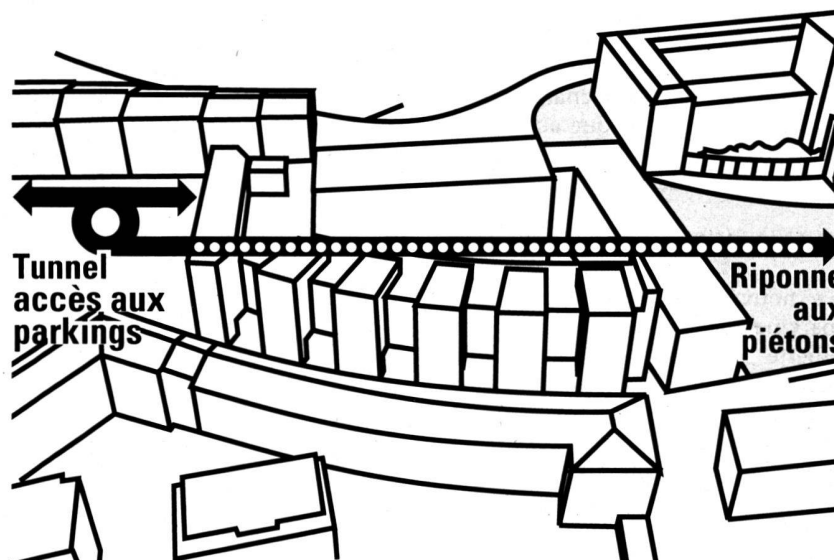
Sur l'échiquier de l'urbanisme lausannois, l'opération Riponne-Tunnel occupe une position clé. Elle conditionne la réalisation de plusieurs actions coordonnées : la revitalisation de la Cité, l'animation de la Riponne et du Tunnel, une offre de logements pour étudiants et apprentis, la vraie solution pour l'accès au parking de la Riponne et la réalisation de deux vraies places urbaines. Grâce à l'étroite collaboration de l'Etat de Vaud et de la Ville de Lausanne, ce véritable «coup du roi» est aujourd'hui au point. Il reste à le réaliser. Or les projets avortés n'ont pas manqué, ces dernières années, dans la capitale. S'agissant d'un périmètre de centre-ville, il ne serait pas étonnant que le projet suscite des oppositions et s'expose au verdict d'un référendum. Il faut souhaiter que les Lausannois prennent conscience de la valeur de l'opération, acceptent de maintenir la présence du Canton dans un édifice public promis à devenir l'un des fleurons de la capitale et saisissent l'opportunité de ses retombées multiples pour l'urbanisme du centre-ville.

Fernand BERNASCONI
architecte EPFL-SIA, urbaniste FUS
URBAPLAN, Lausanne

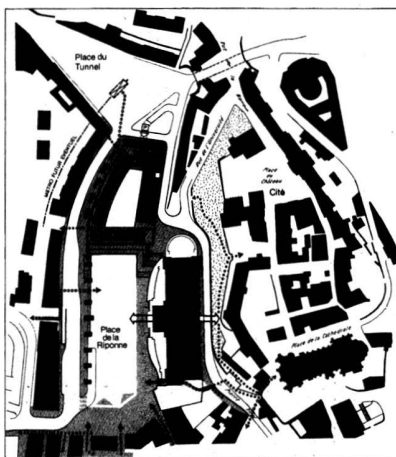
Les photographies illustrant cet article sont extraites de la vidéo «Riponne-Tunnel» réalisée par Aimé Jolliet, sur mandat du service des bâtiments du Département des travaux publics, de l'aménagement du territoire et des transports.



Le projet en 1989 : dans l'attente d'un plan d'ensemble pour la place du Tunnel, l'accès au parking souterrain se faisait, à titre provisoire, par le parking public Riponne.



Le projet aujourd'hui : un accès par la place du Tunnel, qui résout le problème du parking administratif et commercial, mais surtout les difficultés du parking public Riponne.



L'opération Riponne-Tunnel, la clé de l'avenir des deux places de la Riponne et du Tunnel